

LA PROPRETÉ

Chargée du nettoyage de la voirie et des espaces publics, la ville de Bayeux s'engage pour la qualité de vie des habitants et l'expérience des nombreux visiteurs français et étrangers.

Mais la propreté est l'affaire de tous : mégots de cigarette, déjections canines, déchets, respect des jours de collecte...

L'équipe voirie et nettoyage de la Ville de Bayeux intervient toute la semaine **du lundi au dimanche matin** pour entretenir et nettoyer les rues de la ville. En dehors de ces horaires, c'est l'astreinte qui prend le relais.

En cas de problème sur la chaussée ou le trottoir, vous pouvez demander une intervention en appelant le numéro indiqué dans la rubrique contact ci-dessous.



Lutte contre les déjections canines

La ville de Bayeux s'engage pour la lutte contre les déjections canines. Pour cela, elle distribue gratuitement des sacs « Crott-i-net », disponibles chez les vétérinaires, les toiletteurs, dans les lieux publics (Office de Tourisme, mairie, police municipale, services techniques...) et via les distributeurs automatiques (place de Gaulle, place de la Liberté, place aux Pommes). Les contrevenants sont sanctionnés par le paiement d'une amende et d'un forfait pour le nettoyage.

CONTACT

SERVICE VOIRIE

Centre Technique Municipal
112 rue Saint-Loup
14400 BAYEUX
Tél. : 02 31 51 26 60
Courriel : voirie@mairie-bayeux.fr